

APPEL D'OFFRE

Accueillant juriste H/F – CDD à temps complet- 2mois et demi

Date de prise de poste : Dès que possible

Date de limite de réception des candidatures : 02/08/2024

POLE SOCIO-JUDICIAIRE - Service AIDE AUX VICTIMES

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis. De 2058 € en début de grille à 2689.50€ avec 11 ans d'ancienneté, salaire mensuel brut.

Missions

Dans le cadre de ses missions, l'accueillant.e juriste assurera auprès des victimes d'infractions pénales, des victimes d'attentat, des victimes de catastrophes naturelles et évènements collectifs:

- L'accueil téléphonique et physique du public en entretien individualisé (dans les différents points d'accueil de l'association). Cet accueil comprend : écoute, information, orientation éventuelle des victimes vers les partenaires spécialisés, ainsi qu'une assistance du public dans les démarches juridiques
- La prise en charge et le suivi des dossiers
- L'accompagnement physique des victimes (dépôt de plainte, audience...)
- Une mission d'accès au droit

Par ailleurs, seront confiés à l'accueillant.e juriste :

- Une mission d'évaluation,
- La rédaction de rapport
- Le suivi administratif associés au suivi de dossiers victimes (saisie des statistiques notamment)
- La contribution à la veille juridique.

Enfin, l'accueillant.e juriste aura soin de maintenir un partenariat de qualité avec l'institution judiciaire au sens large (magistrats, avocats, policiers et autres professionnels du droit...).

Conditions d'exercice

Diplômé(e) d'un master en droit privé (spécialisation en droits des victimes fortement appréciée) ;
Connaissance transversale du droit ;

Profil souhaité

Qualifications et compétences

- Spécialisation dans l'indemnisation des victimes fortement apprécié
- Connaissance de l'accompagnement des victimes d'attentat ou d'évènements collectifs fortement apprécié
- Capacité à adapter son discours en fonction de son interlocuteur
- Capacité de réactivité et d'autonomie
- Capacité de travailler en équipe et en réseau
- Capacité rédactionnelle, d'écoute, pédagogie, aisance relationnelle, discrétion

Nos Avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 70% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice du Pôle Socio-Judiciaire, à l'adresse mail suivante : pole.socio-judiciaire@montjoye.org